



Antenne de Saint-Martin-La-Pallu

OFFICE DE TOURISME DU HAUT-POITOU

15, place Raoul Péret
Vendeuvre-du-Poitou
86380 SAINT-MARTIN-LA-PALLU



othautpoitou.stmartinlapallu@gmail.fr



05.49.51.85.73



Office de Tourisme de Saint
Martin La Pallu. Haut-Poitou

Saint-Martin-la-Pallu, le 2 mars 2018

Madame Monsieur,

L'Office de Tourisme du Haut-Poitou, antenne de Saint-Martin-la-Pallu, a le plaisir de vous inviter à participer au **40^{ème} Salon de PEINTURES & SCULPTURES** qui aura lieu du samedi 5 mai au mardi 8 mai 2018, à la salle des fêtes de Vendeuvre du Poitou, commune de Saint Martin la Pallu.

Le salon met tous les ans en lumière le travail d'un artiste en tant qu'invité d'honneur comme le furent les peintres Franck CHALARD, Thierry LANDON et Jean DELETRE lors des dernières éditions.

Cette année, pour ce 40^{ème} anniversaire, nous aurons le plaisir d'accueillir comme invitée d'honneur l'artiste peintre **Dany MASSON**.

Nous vous accueillerons avec un grand plaisir pour exposer vos œuvres aux côtés de notre invitée.

Vous trouverez toutes les modalités d'inscription dans les pages suivantes.

Bien cordialement

Le président, Jackie Rouger

40^{ème} Salon de PEINTURES & SCULPTURES

Samedi 5 mai au mardi 8 mai 2018

Salle des fêtes de Vendevre du Poitou, Commune de Saint-Martin-la-Pallu

Le dépôt des œuvres se fera **le mercredi 2 mai**, de 9h à 12h et de 14h à 19h à la salle des fêtes de Vendevre du Poitou.

Aucune œuvre ne pourra être récupérée avant la clôture de l'exposition le 8 mai.

A l'occasion du vernissage, un vin d'honneur sera servi le **vendredi 4 mai à 18h30**. Un jury récompensera les meilleures œuvres dans chaque catégorie, et le lauréat du salon recevra un bon d'achat d'une valeur de 150 euros.

Pour le bon déroulement du salon, voici quelques règles à connaître :

- Les œuvres devront être signées par l'artiste, être présentées de manière rigide et comporter un système d'accrochage adapté.
- Chaque artiste peintre disposera d'un espace linéaire d'environ 2m, et chaque sculpteur pourra exposer 3 œuvres.
- Dans un souci d'harmonisation de l'espace, l'artiste devra veiller à une homogénéité de ses œuvres. Dans le cas contraire, l'Office de tourisme se réserve le droit de retirer de l'exposition toute œuvre pouvant nuire à la qualité d'ensemble du salon.

L'office de tourisme décline toute responsabilité quant aux dommages que les œuvres pourraient subir.

Le président, Jackie Rouger



Merci de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous accompagné d'un droit d'inscription de 10 € (chèques libellés à l'ordre de l'Office de Tourisme du Haut-Poitou) avant le **20 avril 2018**.

Par mail à othautpoitou.stmartinlapallu@gmail.com

Par voie postale à Office de tourisme du Haut-Poitou, Antenne de Saint-Martin-la-Pallu
15 Place Raoul Péret
Vendeuvre du Poitou
86380 Saint-Martin-la-Pallu

40^{ème} Salon de PEINTURES & SCULPTURES

Samedi 5 mai au mardi 8 mai 2018

Salle des fêtes de Vendeuvre du Poitou, Commune de Saint-Martin-la-Pallu

NOM :

Prénom :

Pseudonyme :

Adresse postale :

.....
.....
.....

Tél :

Adresse mail :

| | Titre de l'œuvre | Technique utilisée | Dimensions | Valeur (*) |
|---|------------------|--------------------|------------|------------|
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |

(*) Si vente possible

J'ai bien pris connaissance et accepte les clauses du règlement du salon

Signature :

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »